## Cahier de charges(CDC)



Une agence bancaire

Toutes les banques offrent différentes sortes de transactions. Une personne a la possibilité d'ouvrir un compte, d'effectuer des virements, de retirer de l'argent, etc. Pour l'ouverture de comptes en banque, une personne peut en ouvrir un ou plusieurs au niveau d'une agence bancaire.

Pour ce faire, elle doit donner sa pièce d'identité, son nom, son adresse, et éventuellement son numéro de téléphone.

Chaque compte a une seule date d'ouverture, un numéro d'identification de compte, et un type (compte de chèques, compte épargne, etc.). Un compte est attribué a un seul titulaire.

Chaque agence bancaire est reconnu par un nom, un numéro d'agence, une adresse et un numéro de téléphone.

Une opération est effectuée par une seule personne:

- \* le titulaire du compte ou un tierset concerne au plus deux comptes :
  - x le compte émettant,
  - *x* le compte recevant l'opération.

Une opération est caractérisée par un numéro d'identification, une date, un lieu, un type qui indique la nature de l'opération :

- x retrait par carte bancaire,
- x versement de salaire,
- x encaissement ou paiement de chèque,
- x virement de compte en compte, etc.

Le solde d'un compte est établit à une date précise, au début de chaque mois. Si le solde est négatif, alors une lettre est adressée au titulaire du compte.